

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

JUIN 2009

DISTRIBUTIONS DES ARBRES ET ARBUSTES POUR LES BANDES RIVERAINES LE 27 JUIN PROCHAIN

La distribution d'arbustes et d'arbres pour les rives aura lieu le 27 juin prochain. La distribution se fera à deux endroits pour accommoder les citoyens :

À Vendée, en matinée de 8h00 à 11h00 à la caserne d'incendie située au 124 chemin Gaudias-Côté Est

À St-Rémi d'Amherst en après-midi de 13h00 à 16h00 au garage municipal situé au 1323 route 323 sud

Apportez des sacs et boîtes pour transporter vos plants. En guise d'exemple, une dizaine de plants entrent dans un sac de plastique conventionnel. Il reste encore des quantités disponibles pour plusieurs végétaux, dont la plupart des essences d'arbres. À noter que nous recevrons aussi des frênes blancs, des frênes rouges et des peupliers hybrides, avis aux intéressés.

Toutes les demandes de riveraines et riverains qui ont déjà réservé leurs arbustes ou arbres seront traitées en priorité. Le stagiaire en urbanisme M. Pierre-Marc Beaulieu et le représentant de « Bleu Laurentides » M. Dominique Lemyre seront sur place pour conseiller les différents intervenants.

INSECTES PIQUEURS SUIVI DE LA RENCONTRE AVEC LA FIRME

Malgré l'assurance que nous avait fournie la firme Conseiller Forestier Roy Inc, les résultats ne sont pas au rendez-vous. Plusieurs plaintes continuent d'arriver à l'hôtel de ville et les tests s'avèrent, en certains endroits, en deçà du 80% d'efficacité demandée dans le contrat.

Le Conseil est déjà saisi des derniers résultats et plaintes de la population. Même si la firme Conseiller Forestier Roy Inc. était la plus basse soumissionnaire et que les règles de soumissions ne permettaient pas de retourner aux services de l'ancienne firme, l'état actuel du dossier permet cependant au Conseil d'envisager une réévaluation du contrat qui pourrait aller jusqu'à la cessation du service. L'embauche d'une autre firme spécialisée serait prématurée compte tenu de l'avancement de la saison des insectes piqueurs.

RELANCE AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR MODIFIER L’AFFICHAGE SUR LA ROUTE 323 ANNONÇANT ST-RÉMI D’AMHERST

Le Conseil a demandé au Ministère des Transports, en 2007 et 2008, de modifier la signalisation sur la route 323. Les panneaux du ministère annoncent le nom de la municipalité et non celle de Saint-Rémi d’Amherst. Cette situation est ambiguë pour les visiteurs et n’est pas conforme à la réalité. Le Conseil redemandera donc par résolution de procéder à cette modification.

ENTRÉE EN FONCTION DE LA FIRME DE SÉCURITÉ « PROSÉCUR » DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

La firme « Prosécur » entre en fonction sur notre territoire la fin de semaine du 20 juin. Les mandats confiés par le Conseil vont d’agent de la paix à l’application de certains règlements municipaux tels les infractions dans les bandes riveraines

Sans avoir le statut d’un corps policier, les agents de « Prosécur » sont assermentés; ils peuvent faire intervenir la Sûreté du Québec et appliquer des infractions rattachées aux règlements municipaux.

DÉBUT DES BRANCHEMENTS D’INTERNET HAUTE VITESSE À SAINT-RÉMI D’AMHERST

Suite aux tests effectués depuis quelques semaines, le responsable du dossier à la MRC des Laurentides a autorisé la municipalité à recueillir les demandes des clients qui désirent la haute vitesse à Saint-Rémi. Les spécialistes attendaient que le couvert de feuilles soit complet avant de valider la qualité de réception. Le village de Saint-Rémi est visé dans un premier temps.

Des tests seront effectués près de la tour à feu afin de desservir le domaine Maskinongé à l’ouest et le lac Brochet à l’est. Si tout se confirme, la haute vitesse dans ces secteurs pourrait être disponible à l’automne ou au printemps prochain.

Parallèlement, dans le secteur de Vendée, la tour temporaire située derrière le poste d’incendie devra être rehaussée de quelques mètres afin de bien desservir le village et les environs. Une base de béton sera coulée d’ici la fin juin. L’équipement de la tour est déjà disponible et sera installé rapidement. Les nouveaux clients pourront faire leur demande au cours de l’été 2009. Le déploiement se poursuivra pour desservir les lac Cameron et de la Sucrierie entre l’automne 2009 et l’été 2010.

ACQUISITION D’ÉQUIPEMENTS POUR LA PROTECTION CIVILE

Le responsable du dossier du schéma des risques, M. Yves Duval, a obtenu gracieusement du bureau de la Sécurité Civile du Québec une centaine de lits et couvertures nécessaires en cas de conflagration majeure. Son initiative a permis de nous doter d’équipement permettant de recueillir les personnes victimes de désastre tel que les tornades ou inondations.

LE PONCEAU DU CHEMIN DU LAC DE LA SUCRERIE ENLEVÉ PAR LA CRUE DES EAUX PRINTANIÈRES SERA RECONSTRUIT DANS LA SEMAINE DU 16 JUIN.

Le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune a donné son autorisation de reconstruction du ponceau sur le chemin du Lac-de-la-Sucrierie, le mardi 16 juin dernier. L’installation d’un ponceau de 5 pieds de diamètre nécessitera des investissements de près de 65 000 \$. La crue des eaux

printanières avait lavé le chemin en avril dernier. Depuis ce temps, un seul véhicule à la fois pouvait traverser sur le chemin public sur une distance de 150 pieds. Le directeur général, Monsieur Bernard Davidson, a défendu le dossier auprès de la Protection Civile pour le remboursement d'une partie de la facture.

**PROCHAINS CONGÉS FÉRIÉS
FERMETURE DU BUREAU
MUNICIPAL**

Mercredi le 24 juin, le bureau municipal sera fermé pour la Fête nationale de même que lundi le 29 juin pour la Fête du Canada.

Veillez noter que l'enlèvement des ordures se fera conformément au calendrier établi, le lundi 29 juin ainsi que la collecte des gros rebuts.

**FEU DE CAMP DANS LA
BANDE RIVERAINE**

Toujours dans le but de protéger la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau, il est important d'installer votre « place à feu » en dehors de la bande riveraine afin de réduire au maximum le rejet de matières organiques dans l'eau. Vous êtes invités à communiquer avec l'inspecteur municipal qui se fera un plaisir de déterminer, avec vous, l'endroit propice.

**Bernard Lapointe
Maire**

**CAMP DE JOUR ET
SERVICE DE GARDE**

Le camp de jour et le service de garde commenceront lundi le 29 juin à l'École le Carrefour.

Service de garde : 7h30 à 8h30, 12h00 à 13h00 et de 16h00 à 18h00.

Camp de jour : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Pour information : Jocelyne Paquette
819-681-3372 poste 5211

LA PAGE DES ANNONCEURS

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ASSOCIATIONS DE LACS

Les assemblées générales des associations de certains lacs se tiendront dans le prochain mois. Voici quelques informations sur la tenue de ces événements :

Lac de la Sucrierie : 4 juillet; Parc Gaétan Cléroux

Lac Cameron : 4 juillet; 9h00 à 12h00; Centre Communautaire de Vendée

Fédération des lacs (FALMA) : 11 juillet; 11h00 à 13h00; sous-sol de l'église de Vendée

Lac de la Mine : 12 juillet; 13h00 à 15h00;

Lac Winnetou : 26 juillet; 10h00 à 12h00;

Pour plus d'information, contactez votre association de lac ou l'agent de liaison Bleu Laurentides, Dominic Lemyre au (819)681-3372, poste : 5212

CLUB KANATA PORTES OUVERTES

Les promoteurs de Kanata, Écovillage et Bois Rond sont heureux d'inviter la population de la municipalité d'Amherst à visiter le Club Kanata à l'occasion d'une journée « Portes ouvertes » qui aura lieu samedi le 18 juillet entre 11h et 15h.

Vous aurez l'occasion de visiter le Club Kanata, situé au 695 chemin de Rockway-Valley et qui abritera différents services, salles de réunion et de détente qui seront mise à la disponibilité des propriétaires et locataires du projet Kanata.

Personne-contact : Johanne Régimbald 819-421-2219